

Thaïlande, Vietnam...), parfois avec des aides importantes.

Dans la globalisation des marchés actuels, il revient à la Guinée de savoir finement doser les mesures économiques et techniques qui lui permettront de garder son riche patrimoine cultural, mais aussi culturel, tout en le plaçant dans des processus innovants qui l'adaptent au « goût du jour » en termes de compétitivité internationale. Il s'agit de gérer le savant équilibre entre l'arrivée des riz importés, qui fixent le prix plafond des riz locaux de même qualité, et les investissements en tests et en diffusion d'innovations qui accroissent la productivité de « l'appareil de la production du riz national ».

Ce dossier présente un état de l'enjeu rizicole actuel en Guinée et des efforts qui accompagnent sa volonté de lui donner une place durable dans le nouvel ordre économique international :

- efforts pour connaître le fonctionnement du marché et pour stimuler sa mutation ;
- efforts pour accroître rapidement sa productivité avec des innovations éprouvées pour les bas-fonds ;
- efforts de recherche d'innovations adaptées pour le plus grand enjeu de la relance de la riziculture africaine, celle de sa riziculture pluviale. ■

## Pour en savoir plus

CIRAD-CA, 1994. Bibliographie sur les rizicultures d'Afrique de l'Ouest. Travaux en sciences humaines, document préparatoire au colloque Cirad-Cnrs, quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest, 4-7 avril 1995. 913 références, 162 p.

Annie CHENEAU-LOQUAY et Alain LEPLAIDEUR (éditeurs), 1998. Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Actes du colloque international Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest ? 5-7 avril 1995, Bordeaux, France. Cédérom, Cirad, Montpellier, France.

PORTERES R., 1966. Les noms des riz en Guinée. 346 p.

# Les enjeux de la politique rizicole en Guinée

**En Guinée, la situation de la production rizicole est paradoxale au regard de l'importance de cette culture et des potentialités agro-climatiques du pays : les importations ont atteint 290 000 tonnes pour des besoins de l'ordre de 580 000 tonnes. Cette évolution a conduit les responsables guinéens à adopter une politique de sécurité alimentaire fondée sur la relance des productions vivrières, la riziculture figurant au premier rang de leurs préoccupations.**



Riz de mangrove, Guinée.

Cliché : C. Poisson

Cultivé sur 438 000 hectares en 1995 et représentant près de 49 % des superficies vivrières (Mae et Snsa, 1996), le riz est de loin la première production agricole de la Guinée, en tonnage comme en valeur. La riziculture est pratiquée dans 321 000 exploitations, soit 73 % des unités agricoles. Pourtant en 1995, le riz local ne couvrait que 55 % de la consommation totale du pays, évaluée à 580 000 tonnes de riz décortiqué, ce qui correspond à 88 kilogrammes par habitant et par an. Au cours des dix dernières années, les

B. ROUX

Conseiller technique principal du Pasal  
Mission française de coopération, BP 570,  
Conakry, Guinée, pasal-roux@eti-bull.net

volumes importés ont été multipliés par 2,5 — représentant au total 290 000 tonnes pour une valeur de 85 millions de dollars US.

## Importance du riz selon les régions

La culture du riz est très répandue au sud du pays, importante dans la partie nord-est, secondaire au nord-ouest.

La pluviométrie annuelle de la Guinée, comprise entre 1 200 et 3 500 millimètres et l'importance des ressources hydrauliques de surface ont favorisé l'extension de la culture du riz à toutes les zones agro-écologiques du pays (figure 1). Les systèmes de production sont variés mais le riz pluvial prédomine.

Les principales régions de production sont localisées dans la moitié sud du pays, depuis les zones sous influence de la mousson côtière à l'ouest, jusqu'à la Guinée forestière à l'est. Globalement, cette partie du territoire, au sud d'un axe nord-est sud-ouest reliant Gaoual à Kankan, produit près de 80 % des disponibilités nationales.

Une pluviométrie régulière et abondante — autorisant la mise en culture de coteaux relativement fertiles — et la présence de bas-fonds hydromorphes et de plaines côtières en font une zone privilégiée pour la relance de la production rizicole en Guinée.

Le Nord-Est du pays (région administrative de Kankan et préfecture de Dabola) est une région de plaines, légèrement vallonnée par endroits, soumise à un climat soudanien. Elle dispose d'un potentiel en riz irrigué important mais insuffisamment valorisé (Niger et ses affluents). Si la première source de calories alimentaires est fournie par le manioc (tableau 1), l'Ouest de la zone est plus nettement rizicole (Dabola, Kouroussa, Siguiri). Le riz et le manioc ont à peu près la même importance dans les préfectures de Kankan et Kérouané, tandis qu'à l'Est, à Mandiana, la riziculture est nettement moins répandue.

En calories alimentaires produites, le riz occupe une place moins importante que le fonio, le manioc et le maïs, dans une grande partie du Fouta-Djalou (régions administratives de Labé et Mamou et préfecture de Dinguiraye). Dans cette zone acci-

dentée au nord-ouest du pays, les vallées alluviales sont de taille plus réduite qu'en Haute Guinée mais les plateaux et les coteaux ferrallitiques sensibles au lessivage sont dans l'ensemble peu fertiles et se prêtent davantage au fonio, culture moins exigeante que le riz. Le maïs est généralement cultivé en association avec le manioc dans les *tapades*, champs de case bénéficiant d'apports d'origine organique.

## Autoconsommation, et commercialisation dans les zones excédentaires

Le riz constitue la base calorique du régime alimentaire de la population guinéenne. Il représente 45 % des apports journaliers fournis par les produits d'origine végétale, qui composent 85 à 90 % de la ration. Le riz peut être consommé à tous les repas, accompagné de sauces variées comportant de la viande, du poisson, des feuilles broyées ou de la pâte d'arachide. Traditionnellement, le riz local est étuvé, ce qui lui procure une meilleure valeur nutritionnelle. Le riz importé — riz blanc d'origine asiatique comportant de 25 à 35 % de brisures — est moins apprécié par les consommateurs que le riz local.

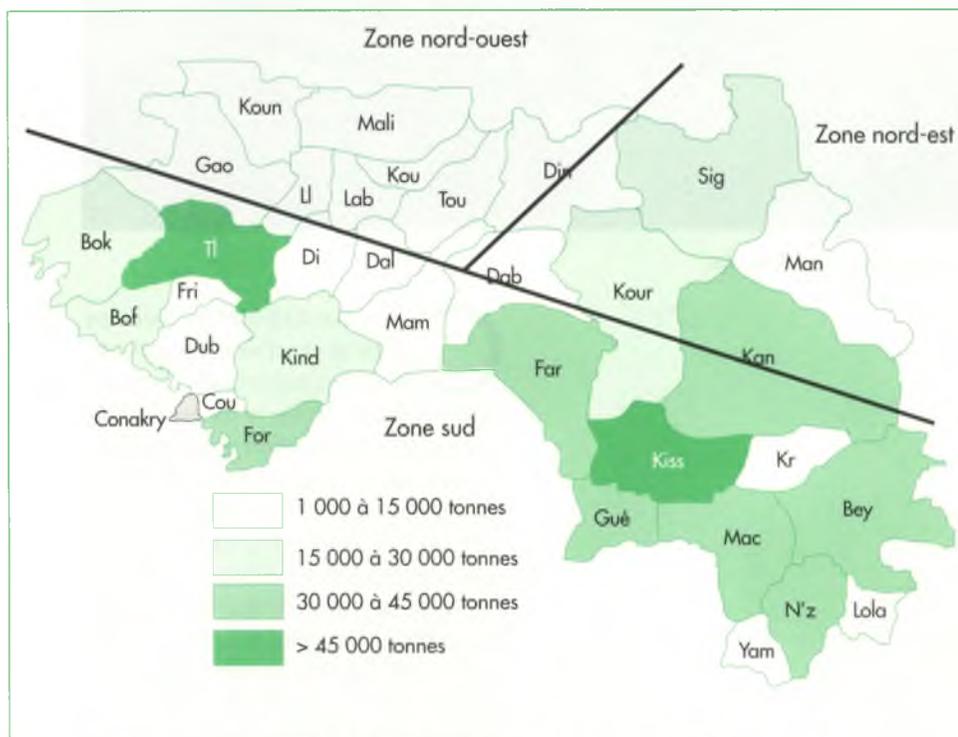


Figure 1. Production de riz (en paddy) en Guinée (d'après le Pnasa, 1996).

Légende des préfectures	
Bey : Beyla	Kin : Kindia
Bof : Boffa	Kiss : Kissidougou
Bok : Boké	Kou : Koubia
Cou : Coyah	Koun : Koundara
Dab : Dabola	Kour : Kouroussa
Dal : Dalaba	Kr : Kérouané
Di : Ditinn	Lab : Labé
Din : Dinguiraye	Ll : Lelouma
Dub : Dubréka	Lola : Lola
Far : Faranah	Lola : Lola
For : Forécariah	Mac : Macenta
Fri : Fria	Mali : Mali
Gao : Gaoual	Mam : Mamou
Gué : Guéckédou	Man : Mandiana
Kan : Kankan	N'z : N'zérékoré
	Sig : Siguiri
	TI : Téliélé
	Tou : Tougué
	Yam : Yomou

Tableau 1. Disponibilités alimentaires par produit et par région administrative en millions de calories (Mcal), (source : base du recensement agricole, 1992).

Régions	Riz		Manioc		Fonio		Maïs		Total par région	
	Mcal	%	Mcal	%	Mcal	%	Mcal	%	Mcal	%
Boké	123 029	48	84 412	33	17 043	7	29 385	12	253 869	9
Kindia	308 569	74	89 962	21	14 553	3	5 668	1	418 733	16
Mamou	34 437	14	86 445	35	76 775	31	48 564	20	246 221	9
Labé	34 829	14	40 592	16	109 838	44	63 516	26	248 775	9
Faranah	246 385	54	152 173	33	31 880	7	25 023	5	455 461	17
Kankan	200 305	37	228 461	42	59 610	11	59 296	11	547 672	20
N'zérékoré	375 347	72	124 291	24	13 959	3	9 226	2	522 822	19
Total produits	1 322 900	49	806 335	30	323 639	12	240 679	9	2 693 554	100

## Estimation de la production et de la commercialisation

Pour la campagne 1994-1995, la production rizicole a été estimée à 550 000 tonnes de paddy correspondant à 320 000 tonnes de riz décortiqué disponibles à la consommation. Sur ce total, 140 000 tonnes d'équivalent-riz net, soit environ 40 %, sont mises en marché par les producteurs (Pnasa, 1996). Ceux-ci vendent essentiellement en paddy (90 % des volumes), les 10 % restant étant transformés sur l'exploitation. Les 200 000 tonnes de paddy commercialisées sont transformées manuellement dans 95 % des cas (Pnasa, 1994) par des commerçantes installées aux abords des marchés ruraux ou des marchés de regroupement. Sur ces volumes commercialisés, on estime que la moitié — 70 000 tonnes d'équivalent-riz net — font l'objet d'échanges interpréfecturaux.

Ce commerce de moyenne et de longue distance, possible dans les situations excédentaires, est logiquement le fait des préfectures de plus forte production (figure 2) : le « croissant rizicole » du sud du pays, à Faranah, Kissidougou, Guéckédou, Macenta et Beyla et en Guinée maritime à Téliélé et Forécariah. Quelques zones, où la riziculture est moins prédominante, ont aussi un bilan positif, notamment à Dalaba, Dabola et Mamou. Cette situation est généralement liée à une plus grande diversité du régime alimentaire des populations rurales, permet-

tant des ventes proportionnellement plus élevées que dans les régions très rizicoles.

## Les besoins et la consommation

En effet, dans les zones de grande production, la consommation de riz en milieu rural est très importante (Pnasa, 1996) : près de 110 kilogrammes par an et par personne en Guinée maritime et en Guinée forestière, dont respectivement 95 et 105 kilogrammes de riz local. En revanche, ces deux régions diffèrent fortement par leur capacité à approvisionner les villes.

Si le riz local représente 60 % du régime céréalier des populations urbaines de Guinée forestière (18 % pour le riz importé), cette proportion est inverse en Guinée maritime (54 % de riz importé et 25 % de riz local), montrant que la production de la basse côte est insuffisante pour couvrir les besoins des villes. Ceci est encore plus accentué pour Conakry, région où la consommation de riz est la plus importante (127 kilogrammes par an et par personne), mais la proportion de riz local la plus faible (10 % des volumes).

Les centres urbains de l'intérieur du pays (Labé, Siguiiri, Kankan) et les régions minières de Haute Guinée

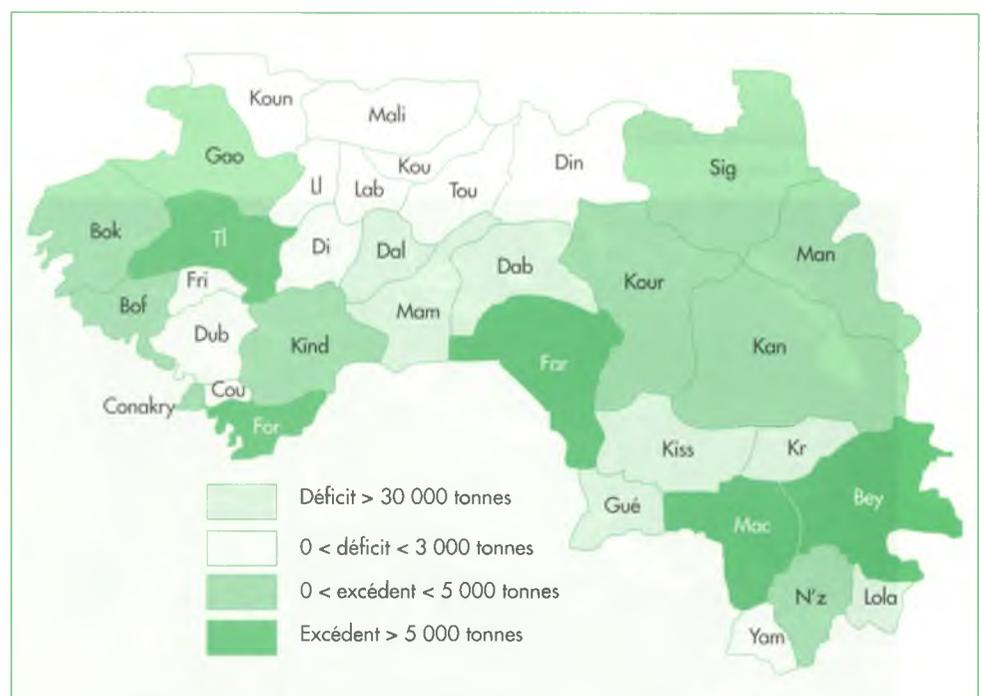


Figure 2. Bilan en riz local en Guinée (disponible en riz net – consommation en riz local) par préfecture (Pnasa, 1996).

(Banankoro) sont approvisionnés en riz local par des transferts du croissant rizicole, qui s'ajoutent à la production régionale. Dans ces zones déficitaires, les arrivages se traduisent par une consommation de riz local, finalement plus abondante en milieu urbain qu'en milieu rural : 33 et 44 kilogrammes par an et par personne en Moyenne et Haute Guinée contre 20 et 35 kilogrammes pour le riz importé.

## Relance de la riziculture

La relance de la riziculture est fondée sur la modernisation des systèmes de production et l'essor des échanges intérieurs.

L'objectif de sécurité alimentaire fixé par le gouvernement guinéen est de garantir à l'ensemble de la population, par tous les moyens appropriés, une alimentation de base rendant possible une activité saine et normale. Les résultats encourageants enregistrés au cours des dix dernières années découlent d'une politique de libéralisation des échanges vers l'extérieur comme sur le marché local. Cependant, cette option s'est traduite entre 1985 et 1992 par une très forte progression des importations de riz, de

108 000 à 300 000 tonnes en sept ans, soit une augmentation moyenne de 16 % par an. Cette évolution irrégulière a été influencée par des mesures réglementaires gouvernementales tantôt restrictives, tantôt incitatives (Pnasa, 1995b et 1996).

Pendant toute cette période, l'augmentation de la consommation de riz a été plus rapide que la production. Aux besoins résultant de la croissance démographique naturelle (2,8 % par an), il faut ajouter la consommation des réfugiés libériens puis sierraléonais à partir de 1989-1990 (environ 525 000 personnes) et la progression de la consommation par tête, qui s'est accrue de 50 kilogrammes de riz net par an et par habitant en 1985 à 70 kilogrammes en 1989, pour atteindre 88 kilogrammes en 1992, niveau maintenu actuellement.

Face à cette situation, les autorités guinéennes ont adopté, à partir de 1991, un plan d'action visant à réduire le déficit agricole par la promotion des cultures d'exportation d'une part et la maîtrise des importations de produits alimentaires, d'autre part. Cette stratégie s'est appuyée sur une politique d'amélioration endogène de la sécurité alimentaire du pays, notamment par la relance des cultures vivrières, en particulier de la riziculture, pour

engager la reconquête du marché national par le riz local.

## Accroissement et aménagement des surfaces rizicoles

En 1991, la production de riz de la Guinée a été estimée à 501 000 tonnes, avec un rendement moyen de 1,38 tonne par hectare. Une des premières options stratégiques de la Lettre de politique de développement agricole (Lpda) a été d'accélérer la mise en valeur des surfaces, où la maîtrise des techniques de submersion permettrait des gains de productivité significatifs. Le potentiel irrigable est évalué à 23 000 hectares de bas-fonds et 157 000 hectares de plaines intérieures d'eau douce, tandis que la zone littorale, couvrant 400 000 hectares terrestres, abrite environ 50 000 hectares de défriches sur mangrove (Mae, 1995). Sans aménagement, les rendements sont très aléatoires. En cas d'inondation importante et précoce des plaines, une fois les jeunes pousses submergées en totalité, le rendement risque d'être nul et varie généralement entre 0,5 et 1,5 tonne par hectare. Une bonne gestion de la lame d'eau, la pratique du repiquage et l'utilisation de variétés sélectionnées autorisent des rendements compris entre 2 et 4 tonnes par hectare.

Riz de mangrove, Guinée.

Cliché : C. Poisson



## Améliorer l'environnement du secteur agricole

Simultanément, pour accompagner ces efforts de modernisation des systèmes de production, des mesures ont été prises dans l'environnement du secteur agricole, en particulier par des mesures favorisant l'écoulement des récoltes, dans des conditions de rentabilité satisfaisante pour les producteurs. En effet, la faible performance des circuits de commercialisation a été considérée comme une entrave majeure au développement des productions vivrières. Pour le riz, la dispersion des zones de production et l'insuffisance des axes de communi-

cation ont favorisé des réseaux de mise en marché segmentés et coûteux, pesant sur la compétitivité des productions locales.

Afin de désenclaver des zones de production et afin de réduire les coûts de mise en marché, un programme de réhabilitation des pistes rurales, portant sur près de 6 000 kilomètres a été mis en œuvre. Par ailleurs, à partir de 1993, des actions ont été proposées pour améliorer la transparence des marchés, dynamiser la collecte du riz dans les zones excédentaires, accroître la concurrence, moderniser les pratiques des commerçants et favoriser l'émergence d'opérateurs spécialisés dans la distribution du riz local en milieu urbain, dotés de moyens financiers accrus (crédits de fonds de roulement). Ce volet a été confié au projet national d'appui à la filière riz (Pnafr), financé par la Coopération française et la Caisse française de développement ; il est devenu par la suite, le projet national d'appui à la sécurité alimentaire (Pnasa) en 1994, à la suite de la fusion du projet national d'appui à la filière riz avec le système d'information sur les produits alimentaires en Guinée (Sipag), financé par l'Union européenne.

La première Lettre de politique de développement agricole (Lpda 1) a insisté aussi sur la nécessité d'une meilleure synergie entre la recherche et la vulgarisation, sur le besoin d'un suivi fiable des marchés vivriers (prix,

flux, échanges extérieurs) et sur l'opportunité d'un dispositif de taxation des importations de riz pour soutenir la compétitivité de la production locale. La responsabilité de ces deux derniers volets ainsi que celle d'aider le gouvernement guinéen à évaluer et à orienter sa politique de sécurité alimentaire ont été confiées au Pnasa.

## Des résultats encourageants à confirmer par une politique adaptée

### Les importations

Les importations de riz en Guinée ont connu leur maximum historique en 1992, avec des arrivages totalisant 300 000 tonnes. Cette brusque augmentation (182 000 tonnes en 1991) a résulté de l'assouplissement des dispositions réglementaires (suppression du dépôt bancaire, abaissement des taxes douanières de 27 à 22 %), à la suite d'un épisode de fortes tensions sur le marché intérieur en raison du comportement des importateurs de riz face à des contraintes administratives jugées trop pesantes.

En cette fin d'année 1992, des volumes importants de riz importé sont restés en stock à Conakry (44 000 tonnes). De la même façon, si l'on examine

la consommation des années suivantes (importations + stocks début d'année - stocks fin d'année), on constate une stabilisation des quantités mises chaque année en marché autour de 270 000 tonnes, malgré une remontée des importations entre 1993 et 1995, de 250 000 à 290 000 tonnes.

### Evolution récente du marché et augmentation importante des surfaces rizicoles

Entre 1992 et 1995, la consommation de riz par habitant a peu évolué. Cela signifie que la demande globale a progressé dans les mêmes proportions que la population, ces besoins supplémentaires étant de l'ordre de 16 000 tonnes de riz par an. Depuis la dévaluation du franc CFA, les échanges transfrontaliers de riz par la voie terrestre sont devenus négligeables. La stagnation de la consommation de riz importé révèle donc qu'au cours des quatre dernières années, l'augmentation de la production locale a couvert la demande croissante de la Guinée.

Ces indications encourageantes ont été corroborées par la dernière enquête agricole, réalisée par le Service national des statistiques agricoles (Snsa) avec l'appui de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (Oaa). Pour la campagne 1995-1996, la production rizicole a été évaluée à 630 000 tonnes de paddy, avec un rendement moyen de 1,43 tonne par hectare. De 1991 à 1995, la production aurait donc augmenté en moyenne de 6 % par an. Il apparaît que cette évolution est principalement liée à des augmentations de surface (+ 5 % par an en moyenne), les rendements ne contribuant à l'accroissement global que pour 1 %. Les données de production intermédiaires entre ces deux dates ayant été établies par projection, sans enquête de terrain, il est difficile de préciser si cette croissance a été régulière au cours de la période. Néanmoins, on peut penser que l'augmentation du prix du riz au producteur (+ 46 % en



Riz pluvial cultivé dans des caféciers recépés, Guinée.  
Cliché : C. Poisson

2 ans), consécutive à la flambée des prix sur le marché international à partir de 1994, a eu un impact important sur les superficies cultivées en riz. D'après une enquête réalisée par le Pnasa en 1995 (Pnasa, 1995a), les producteurs de riz ont été satisfaits des prix proposés pour la campagne 1994-1995 et 65 % d'entre eux ont exprimé l'intention d'augmenter leur surface l'année suivante.

Si les agriculteurs ont su profiter de la rentabilité accrue de la riziculture, il importe désormais que cette dynamique de relance puisse être consolidée.

## Aménagements et intensification de la riziculture

Dans la Lpda, il est mentionné que la contribution des aménagements hydro-agricoles à la croissance de la production ne dépasserait pas 1 % en rythme annuel, avec un objectif de 2 000 hectares par an. En outre, ces investissements sont prévus pour répondre à des contraintes environnementales et pour réduire la pression sur les coteaux dans les zones surexploitées. Les superficies irrigables restent importantes et les approches d'aménagement pour les bas-fonds et les plaines littorales sont désormais opérationnelles. Il importe donc en priorité de valoriser ces acquis par des extensions des programmes déjà en cours. Le niveau des contributions des bailleurs de fonds sera décisif en la matière. Par ailleurs, il est nécessaire de poursuivre l'intensification de la riziculture aquatique dans deux directions :

- par des efforts accrus pour améliorer les itinéraires techniques et pour l'entretien des périmètres ;
- en développant des approches alternatives pour la mise en valeur des plaines intérieures, où la rentabilité des aménagements antérieurs reste incertaine.

La participation des populations au choix, au financement et à la gestion des aménagements, est une condition

indispensable à la réussite de ces programmes.

En 1994, la riziculture pluviale est évaluée à 68 % des emblavements. L'analyse des systèmes de production a montré que le système de défriche-brûlis, largement dominant en Guinée, reste compétitif tant que la fertilité des sols est maintenue. Si les réserves foncières sont encore importantes dans les principales zones de production (Télimélé, Faranah, Kissidougou, Kouroussa), l'extension des surfaces se traduira à terme, dans les régions les plus peuplées, par une réduction de la durée de la jachère. Comme c'est déjà le cas dans des territoires fragilisés par l'afflux des populations réfugiées (Guéckédou, N'Zérékoré), cette évolution conduira à un cycle de dégradation de l'environnement et de baisse des rendements. Il est donc indispensable de soutenir l'augmentation des surfaces en riz pluvial par la diffusion d'itinéraires techniques permettant de maintenir, voire d'améliorer la fertilité et d'accroître la productivité des surfaces et de la main-d'œuvre. La promotion de tels systèmes de production durables implique une sédentarisation accrue de la riziculture pluviale et nécessite aussi des progrès significatifs en termes d'innovations techniques (jachères améliorées, rotations culturales, utilisation de plantes à cycles courts, embocagement) et d'utilisation des intrants (engrais, semences, herbicides).

## Les opérateurs commerciaux

Après la libéralisation de l'économie en 1985, les opérateurs les plus entreprenants se sont surtout orientés vers le commerce d'importation. Les actions menées par le Pnasa depuis 1992 ont permis l'émergence de nouveaux professionnels, spécialisés dans le commerce du riz local, et ayant acquis une expérience de la gestion des fonds de roulement. L'évaluation des programmes de crédit a montré que ces opérateurs sont en mesure de constituer des personnes fiables pour les organismes bancaires et que l'augmentation des fonds injectés dans la

commercialisation a conduit à une réduction des marges pratiquées (Pnasa, 1995c). Pour les prochaines années, l'enjeu principal est la structuration d'une véritable filière de commercialisation des produits vivriers locaux avec des opérateurs mieux organisés, capables de développer des relations contractuelles avec des groupements de producteurs assurant la collecte de base, et dont l'implication permette de reconquérir de manière décisive la faveur des consommateurs urbains. En outre, la professionnalisation de la filière rendra possible la constitution, au plan national, des instances représentatives des intérêts liés à la promotion des produits vivriers locaux et, au plan local, la garantie d'une gestion efficace et pérenne des crédits de commercialisation.

## Conclusion

Ces actions d'appui à la commercialisation, qui constituent jusqu'en l'an 2000 un des axes du Programme d'appui à la sécurité alimentaire en Guinée (Pasal), tout comme les efforts en matière de production, n'atteindront efficacement leurs objectifs que s'ils s'inscrivent dans un contexte économique favorable. Il y a eu, au cours des deux dernières années, une très bonne réponse des producteurs de riz aux mécanismes du marché. Cette dynamique, obtenue par une hausse des cours internationaux, serait très probablement remise en cause par une baisse du prix du riz importé, donc du prix au producteur. Or, l'instabilité des marchés agricoles mondiaux doit être considérée dans les prochaines années comme une contrainte majeure pour les pays importateurs (Solagral, 1996). Pour le riz, après un épisode où les prix ont été les plus élevés depuis le début de la décennie, une nouvelle baisse s'est amorcée en 1996, en raison de la résorption de l'écart entre la demande à l'importation et les disponibilités exportables (Groupe intergouvernemental, 1996). Une croissance durable de la riziculture ne peut s'affirmer qu'avec une politique d'orientation des prix à la production assurant une

relative stabilité des prix intérieurs, et des conditions de rentabilité — comme c'est le cas actuellement — aptes à mobiliser les agriculteurs. Compte tenu de la transparence et de l'interactivité des marchés, cet objectif peut être atteint au moyen d'un dispositif de taxation variable des importations, fondé sur l'adoption d'une valeur mercuriale compensant l'évolution du prix Caf des marchandises pour le calcul des redevances douanières.

Le pilotage de la politique de sécurité alimentaire, de sa conception à l'évaluation, nécessite enfin que la Guinée continue à se doter d'outils adaptés d'aide à la décision pour l'élaboration des stratégies de développement

(suivi des marchés, tableau de bord des réalisations, simulations macro-économiques). Cet investissement, auquel devra contribuer le Pasa, per-

mettra à la Guinée, à l'horizon de l'an 2000, de gérer de façon autonome et résolue un avenir alimentaire prometteur.

## Bibliographie

Mae, Snsa, 1996. Enquête agricole de 1995.

Mae, 1995. Synthèse sur la politique de sécurité alimentaire.

Pnasa, LAIDIN, 1994. Bilan des unités artisanales de décorticage en Guinée.

Pnasa, 1995a. Enquête des producteurs de riz en 1995.

Pnasa, BAYO L., DIALLO T.A., ROUX B., 1995b. Bilan des importations de riz (année 1994).

Pnasa, TRAORE Y., ROUX B., 1995c. Bilan des opérations d'appui à la commercialisation du riz local.

Pnasa, FARATS A., 1996. Opérations conjointes Mfc/Pam en Guinée.

Séminaire Oaa du groupe intergouvernemental pour le riz, Séville, mai 1996.

Solagral, 1996. Instabilité et insécurité, le rôle des marchés. Le courrier de la planète, sept.-oct. 1996.

## Résumé... Abstract... Resumen

### B. ROUX — Les enjeux de la politique rizicole en Guinée.

La production de riz est très répandue au sud du pays, importante dans le nord-est (Guinée maritime, Guinée forestière), et faible au nord-ouest. Le riz pluvial est le système dominant. Le riz importé est moins apprécié que le riz local. 40 % de la production (520 000 t de paddy) est commercialisé sous forme de grain non décortiqué sur les marchés ruraux et de regroupement, dans des échanges interpréfectoraux. Dans les zones de grande production, la consommation de riz en milieu rural est élevée, mais la production de la basse côte est insuffisante pour couvrir les besoins de Conakry et des villes côtières. La relance de la riziculture est fondée sur la modernisation des systèmes de production et l'essor des échanges intérieurs. Les importations ont progressé de 108 000 à 300 000 t en 7 ans. La lettre de politique de développement agricole recommande la mise en valeur des surfaces irrigables, pour augmenter la productivité (de 0,5 - 1,5 t/ha à 2 - 4 t/ha). L'amélioration du secteur rizicole concerne aussi les circuits commerciaux, les accès au crédit. L'enjeu des prochaines années est de structurer une filière de commercialisation des produits vivriers locaux, avec des opérateurs développant des relations contractuelles avec les groupements de producteurs afin de garantir une gestion efficace et pérenne des crédits de commercialisation.

Mots-Clés : riz, surface, système de production, rendement, commercialisation, riz pluvial, importation, politique, Guinée.

### B. ROUX — The challenges for Guinean rice policy.

Rice is widely grown in the South of the country, is a major crop in the Northeast (Maritime Guinea, Forest Guinea), but is much less common in the Northwest. Upland rice is the dominant system. Imported rice is less popular than local rice, and 40% of what is produced (520 000 t of paddy) is sold as unhulled grain on rural and central markets, under exchange agreements between prefectures. In the main production zones, rice consumption in rural areas is high, but production in the Basse Côte region is insufficient to satisfy demand from Conakry and the coastal towns. The revival of the rice sector is building upon the modernization of the production systems and internal trade growth. Imports have increased from 108 000 to 300 000 t in seven years. The agricultural development policy statement recommends developing irrigable areas to increase productivity (from 0.5-1.5 t/ha to 2-4 t/ha). Revitalizing the rice sector also means improving marketing circuits and access to credit. The main challenge for the coming years is to organize a local food crop marketing structure, establishing contractual relations between operators and producer groups so as to guarantee effective, ongoing management of marketing funds.

Keywords: rice, area, production system, yield, marketing, upland rice, imports, policy, Guinea.

### B. ROUX — Los envites de la política rizícola en Guinea.

La producción de arroz es muy generalizada al sur del país, importante en el norte-este (Guinea marítima, Guinea forestal), y baja al norte-oeste. El arroz de lluvia es el sistema dominante. El arroz importado se aprecia menos que el arroz local. Se comercializa el 40% de la producción (520 000 t de paddy) en forma de grano no descascarillado en los mercados rurales y de agrupación, en intercambios interpréfectores. En las zonas de grande producción, el consumo de arroz en medio rural es elevado, pero la producción de la baja costa es insuficiente para cubrir las necesidades de Conakry y de las ciudades costeras. La reactivación del cultivo del arroz se fundamenta en la modernización de los sistemas de producción y la expansión de los intercambios interiores. Las importaciones progresaron de 108.000 a 300.000 t en 7 años. La carta de política de desarrollo agrícola recomienda la valorización de las superficies irrigables, para aumentar la productividad (de 0,5 - 1,5 t/ha a 2 - 4 t/ha). El mejoramiento del sector del arroz concierne también los circuitos comerciales, los accesos al crédito. El envite de los próximos años es estructurar un sector de comercialización de los productos de plantas comestibles locales, con operadores desarrollando relaciones contractuales con las agrupaciones de productores a fin de garantizar una gestión eficaz y perene de los créditos de comercialización.

Palabras-claves: arroz, superficie, sistema de producción, rendimiento, comercialización, arroz de lluvia, importación, política, Guinea.